|  |
| --- |
| **LE PATRIMOINE** |

Le code de Commerce impose aux entreprises d’enregistrer dans l’ordre chronologique, les mouvements affectants leur patrimoine.

1. **Le patrimoine**

Le patrimoine de l’entreprise se compose de :

* L’ensemble des biens et des droits qu’elle possède (ce qu’elle a) = EMPLOIS
* L’ensemble des moyens qui lui ont permis de posséder ces biens (ce qu’elle doit) = RESSOURCES.

PATRIMOINE = EMPLOIS – RESSOURCES.

1. **La représentation du patrimoine par la comptabilité financière : le bilan**

Le patrimoine de l’entreprise est représenté dans un tableau à deux colonnes appelé BILAN (composés des comptes des classes 1 à 5). Il peut être établi à toute date. Mais la durée légale entre deux bilans successifs est d’une année : exercice comptable.

A gauche : les emplois = actifs de l’entreprise. A droite : les ressources = passifs de l’entreprise.   
Les différents éléments constitutifs de l’actif et du passif sont regroupés en RUBRIQUES, elles même découpées en POSTE.

|  |  |
| --- | --- |
| Bilan au ../../…. (présentation schématique) | |
| **ACTIFS** | **PASSIFS** |
| Actifs immobilisés :   * Immobilisations incorporelles * Immobilisations corporelles * Immobilisations financières | Capitaux propres : [= SITUATION NETTE]   * Capital * Réserves * Résultats de l’exercice (+ ou -) |
| Actifs circulants :   * Stocks * Créances * Disponibilités | Dettes :   * Dettes financières * Dettes fournisseurs * Autres dettes (TVA à décaisser). |
| Total Actif = Total passif | |

***Le bilan est une photo du patrimoine à une date donnée (en fin d’exercice).***

* 1. **Structure du bilan.**

**Un actif =** élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l’entité ; élément générant une ressource que l’entité contrôle du fait d’évènements passées et dont elle attend des avantages économiques futurs. Les éléments de l’actif sont classés par ordre croissant de liquidité.

* *Actif immobilisé  =* investissements de l’entreprise (ensemble de moyens destinés à rester durablement dans l’entreprise, pendant plusieurs cycles de production.
  1. Investissements immatériels (fond commercial, logiciel informatique,…)
  2. Investissements matériels (machines, véhicules, matériel de bureau et informatique,…)
  3. Investissements financiers (cautions versées, prêts, titres conservés durablement,…)
* *Actif circulant =* moyens non durables, renouvelés à chaque cycle de production.
  1. Stocks (matières premières, marchandises, produits finis).
  2. Créances (sur les clients et les autres débiteurs).
  3. Trésorerie disponible en banque (chèques postaux et caisse).

**Un passif =** élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l’entité ; obligation de l’entité à l’égard d’un tiers dont il est probable ou certain qu’elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci. Les éléments du passif sont classés par origine et pas ordre croissant d’exigibilité.

* *Capitaux propres =* ressources du financement propres à l’entreprise ; ce sont des ressources qui appartiennent à l’entreprise.
  1. Evaluation des apports des associés propriétaires.
  2. Sommes représentant le cumul de bénéfices antérieurs non distribués aux associés.
  3. Résultat de l’exercice (bénéfice ou perte) déterminé par le compte de résultat.
* *Dettes =* ressources de financement externes à l’entreprise ; ce sont les ressources qui n’appartiennent pas à l’entreprise et qui devront être remboursées.
  1. Emprunts et découverts bancaires (soldes créditeurs de banque ou concours bancaires)
  2. Dettes envers les fournisseurs.
  3. Dettes envers l’Etat et les Organismes sociaux (Sécurité sociale, Pôle emploi,…)

L’actif (éléments que l’entreprise utilise pour les besoins de son activité) et le passif (ressources qui lui ont permis de se procurer ces éléments). *Par exemple, lors de la création d’une entreprise, c’est l’apport en capital des associés et le prêt accordé par le banquier (tous les deux figurant au passif) qui permettent d’acheter le matériel nécessaire à l’exploitation et de disposer de liquidités (tous les deux figurant à l’actif).***Par définition, le montant des éléments dont dispose l’entreprise (actif) est égal au montant des ressources qui ont permis leur acquisition (passif). L’égalité ACTIF = PASSIF est toujours vérifié.**

* 1. **Situation nette.**

Le patrimoine net de l’entreprise ou situation nette, se calcule par la différence entre les biens de l’entreprise et ses dettes. SITUATION NETTE = ACTIF – DETTES.   
Durant un exercice comptable, l’entreprise va s’enrichir ou s’appauvrir :

* *Cas d’un enrichissement (*patrimoine net de l’entreprise augmente quand son actif augmente plus que ses dettes).   
   Pour conserver l’égalité ACTIF = PASSIF, le montant de cet enrichissement est porté dans une rubrique des capitaux propres. C’est le résultat de l’entreprise, il représente la ressource générée par l’activité de l’entreprise. Il sera détaillé dans le compte de résultat.
* *Cas d’un appauvrissement* (patrimoine net de l’entreprise diminue quand son actif augmente moins que ses dettes).   
   Le montant de cet appauvrissement sera également présenté dans les capitaux propres, sur la ligne résultat de l’exercice, mais il figurera en négatif. Ce résultat négatif représente les ressources consommées par l’activité de l’entreprise. Il sera détaillé dans le compte de résultat. L’égalité ACTIF = PASSIF sera là aussi vérifié.
  1. **Présentation normalisée du bilan.**

Plus la taille de l’entreprise, mesurée au travers de critères chiffrés, est importante, plus la présentation des états financiers doit être complète. Pour adapter la présentation du bilan à la taille de l’entreprise, trois modèles normalisés sont prévues par le PCG :

* Le système de base est le système de référence.
* Le système abrégé ou simplifié : utilisé par les entreprises tant que trois critères ne dépassent certains seuils. (2 critères sur 3 doivent être respectés). Total bilan < 1M € / Total chiffre d’affaires < 2M € /Total salariés < 20.
* Le système développé ou facultatif : permet aux entreprises de présenter un document plus détaillé.